Form No. 3424-687 Rev B

Groupe hydraulique

Topdresser ProPass 200 avec châssis remorqué

N° de modèle 44713—N° de série 403300001 et suivants

Instructions de montage

Ce produit est conforme à toutes les directives européennes pertinentes. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration d'incorporation (DOI) à la fin de ce document.

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE
Proposition 65 - Avertissement

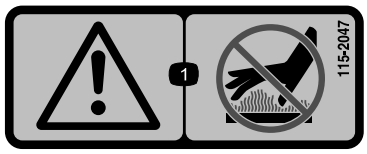
Les gaz d'échappement de ce produit contiennent des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme susceptibles de provoquer des cancers, des malformations congénitales et autres troubles de la reproduction.

Les bornes de la batterie et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. L'état de Californie considère ces substances chimiques comme susceptibles de provoquer des cancers et des troubles de la reproduction. Lavez-vous les mains après avoir manipulé la batterie.

Sécurité

Autocollants de sécurité et d'instruction

Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'utilisateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.



decal115-2047

115-2047

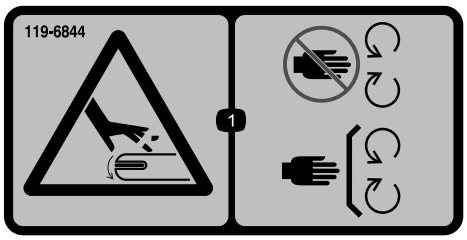
1. Attention – ne touchez pas la surface chaude.



decal119-6807

119–6807

1. Attention – ne pas poser le pied



decal119-6844

119-6844

1. Risque de coupure/mutilation des mains par le transporteur — ne vous approchez pas des pièces mobiles et laissez toutes les protections et capots en place.

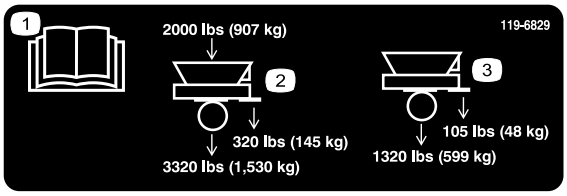
© 2024—The Toro® Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420

Enregistrez votre produit à www.Toro.com.

CE UK CA

Traduction du texte d'origine (FR)
Imprimé aux États-Unis
Tous droits réservés

3424-687



decal119-6829

119-6829

1. Lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Une charge maximale de 907 kg produit un poids sur essieu de 1 530 kg et un poids à la flèche de 145 kg.
3. La benne vide produit un poids sur essieu de 599 kg et un poids à la flèche de 48 kg.



decal133-8062

133-8062

Montage

Pièces détachées

Reportez-vous au tableau ci-dessous pour vérifier si toutes les pièces ont été expédiées.

Description	Qté	Utilisation
Montage de réservoir hydraulique Support de guide-flexible	1 1	Préparation de la machine
Moteur Boulon (½" x 5") Batterie Barrette de maintien de la batterie Patte de fixation de batterie Boulon de batterie Entretoise de boulon de batterie Rondelle Écrou à embase	1 2 1 1 1 2 2 2 2	Montage du moteur.
Guide-flexible Flexible hydraulique de retour (flexible nº 3) Flexible hydraulique d'aspiration (flexible nº 4) Boulon (¼" x ¾") Contre-écrou (¼") Boulon (⅜" x 1") Contre-écrou (⅜") Rondelle plate	1 1 1 4 4 4 4 4	Installation du système hydraulique.
Aucune pièce requise	–	Dernières opérations d'installation.

Important: **Ce kit ne s'applique qu'à un ProPass de type remorqué.**

Préparation de la machine

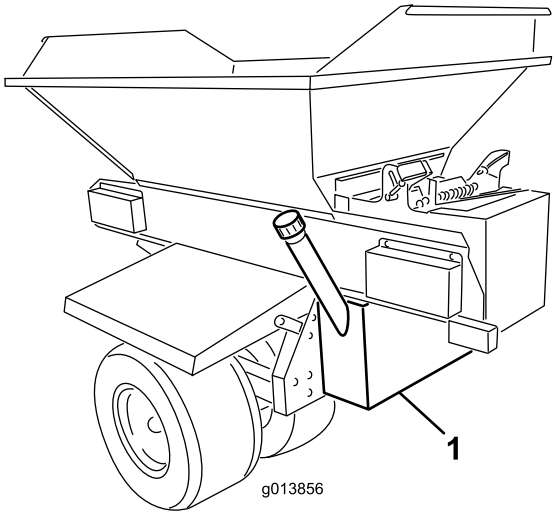
⚠ PRUDENCE

Si vous installez le kit avant de débrancher toutes les sources hydrauliques et électriques externes, un choc électrique et/ou le liquide hydraulique sous pression peut vous blesser gravement, voire mortellement.

Avant d'installer le groupe hydraulique, débranchez toutes les sources hydrauliques et électriques externes.

1. Garez la machine sur une surface plane et horizontale, abaissez la béquille, détachez la machine du groupe de déplacement, et placez des cales devant et derrière les roues.
2. Déposez l'accessoire Twin Spinner et attachez les flexibles hydrauliques de retour et d'alimentation en suivant les instructions du *Manuel de l'utilisateur* de la machine.

   Important: **La paroi arrière du châssis de certains modèles ProPass est pré-percée. Si tel est le cas pour votre machine, voir Montage du moteur (page 5).**
3. Retirez et mettez de côté les 2 boulons de montage de la paroi arrière du châssis pour permettre le montage du réservoir hydraulique.
4. Vérifiez que la paroi arrière du châssis ne gêne pas le montage du réservoir hydraulique.
5. Sortez le réservoir hydraulique de la caisse d'expédition.
6. Soutenez le réservoir hydraulique par dessous et placez-le contre la paroi arrière du châssis. Le réservoir doit être parfaitement centré par rapport aux côté droit et gauche et être positionné verticalement (Figure 1).

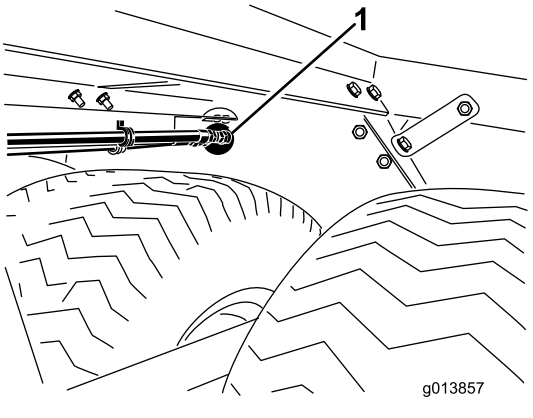


g013856

Figure 1

1. Réservoir de liquide hydraulique

7. Les raccords d'entrée et de sortie ainsi que le support du guide-flexible doivent tous passer correctement dans les trous ronds de la paroi arrière du châssis (Figure 2).



g013857

Figure 2

1. Trous dans le châssis

8. Vérifiez que le réservoir hydraulique est de niveau.
9. À l'aide de serre-joints en C ou de dispositifs similaires, serrez momentanément le réservoir hydraulique en place sur la paroi arrière du châssis.
10. Vérifiez que le réservoir hydraulique est encore de niveau.
11. Marquez l'emplacement des trous de montage du réservoir hydraulique sur la paroi arrière du châssis.
12. Desserrez les serre-joints en C et déposez le réservoir hydraulique.
13. Marquez au pointeau l'emplacement des trous repérés.

14. Percez un trou de 7/16" de diamètre dans la paroi arrière du châssis, à chaque emplacement repéré et marqué au pointeau.
15. Ébavurez chaque trou.

Montage du moteur

1. Vérifiez que le tube d'attelage est propre et exempt de saleté ou débris.
2. Déballez le moteur.
3. Desserrez, mais n'enlevez pas, les 2 boulons et écrous qui fixent les supports du moteur à la plaque de montage du moteur (Figure 3).

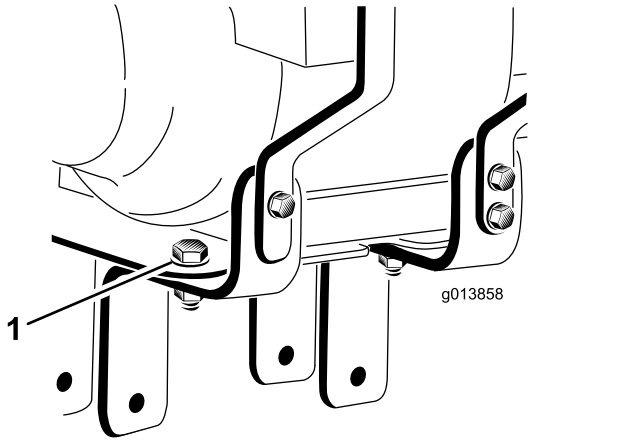


Figure 3

1. Boulon de montage (2)

4. Retirez les 2 écrous qui fixent en place les barrettes de maintien de la batterie et mettez les écrous, les rondelles et le tube de boulon de côté (Figure 4).

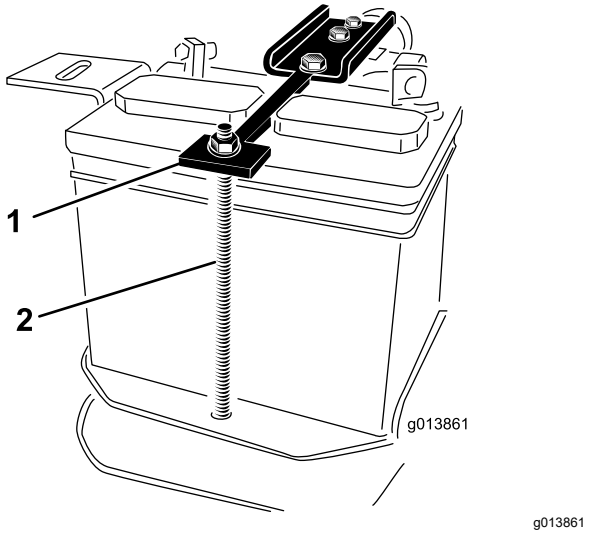


Figure 4

1. Barrette de maintien de la batterie
2. Boulon de fixation de batterie (2)

5. Déposez la batterie et appuyez le filtre sur la plaque de base.
6. Chargez la batterie ; voir Activation et charge de la batterie (page 12).
7. Demandez à une autre personne de vous aider à placer le moteur sur le tube d'attelage.

   Vérifiez que les supports du moteur passent sur le tube d'attelage (Figure 5) et que l'arrière de la plaque de montage se trouve à environ 25 mm du récepteur du tube d'attelage (Figure 6).

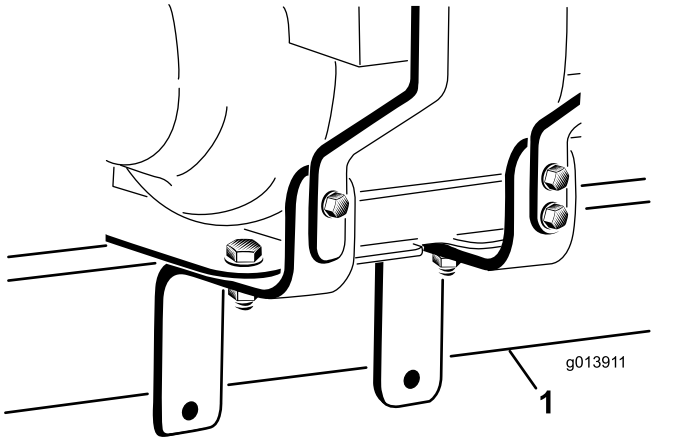


Figure 5

1. Tube d'attelage

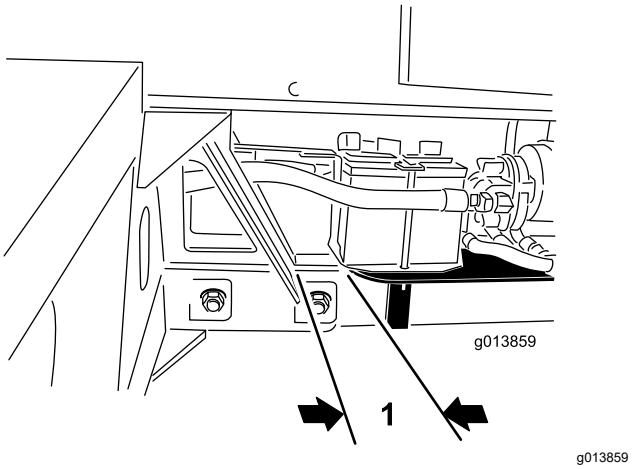


Figure 6

1. 25 mm

8. Insérez les 2 boulons (½" x 5") dans les trous des supports du moteur en veillant à placer une rondelle plate contre chaque face extérieure du support et à faire passer les boulons bien en dessous du bas du tube d'attelage. Serrez les 2 écrous (½") à la main, comme montré à la Figure 7.

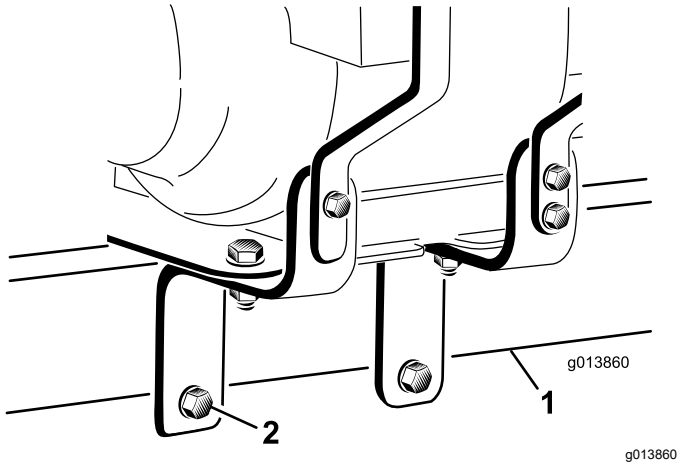


Figure 7

1. Tube d'attelage
2. Boulon de montage (2)

9. Ajustez le support du moteur de sorte qu'il soit bien serré contre le tube d'attelage. Serrez complètement les 2 boulons que vous avez desserrés à l'opération 3.
10. Vérifiez que les plaques de montage sont de niveau et serrez complètement les 2 boulons (½" x 5") insérés dans les trous inférieurs des supports du moteur.
11. Placez la batterie sur son support, en positionnant les bornes comme montré à la Figure 8.
12. Placez la barrette de maintien sur la batterie (Figure 8).
13. Maintenez la patte de fixation de la batterie autour du dessous du tube d'attelage (Figure 8).
14. Du côté droit, insérez un boulon dans la rondelle, la patte de fixation de la batterie, la plaque de montage du moteur, le support de la batterie, l'entretoise du boulon et la barrette de maintien de la batterie. Placez et serrez légèrement un écrou à embase (Figure 8).

    Remarque: Veillez à insérer les boulons par le bas.
15. Du côté gauche, insérez un boulon dans la rondelle, la patte de fixation de la batterie, la plaque de montage du moteur, le support de la batterie, l'entretoise du boulon et la barrette de maintien. Placez et serrez légèrement un écrou à embase (Figure 8).
16. Vérifiez que tout est concentrique et serrez les écrous.

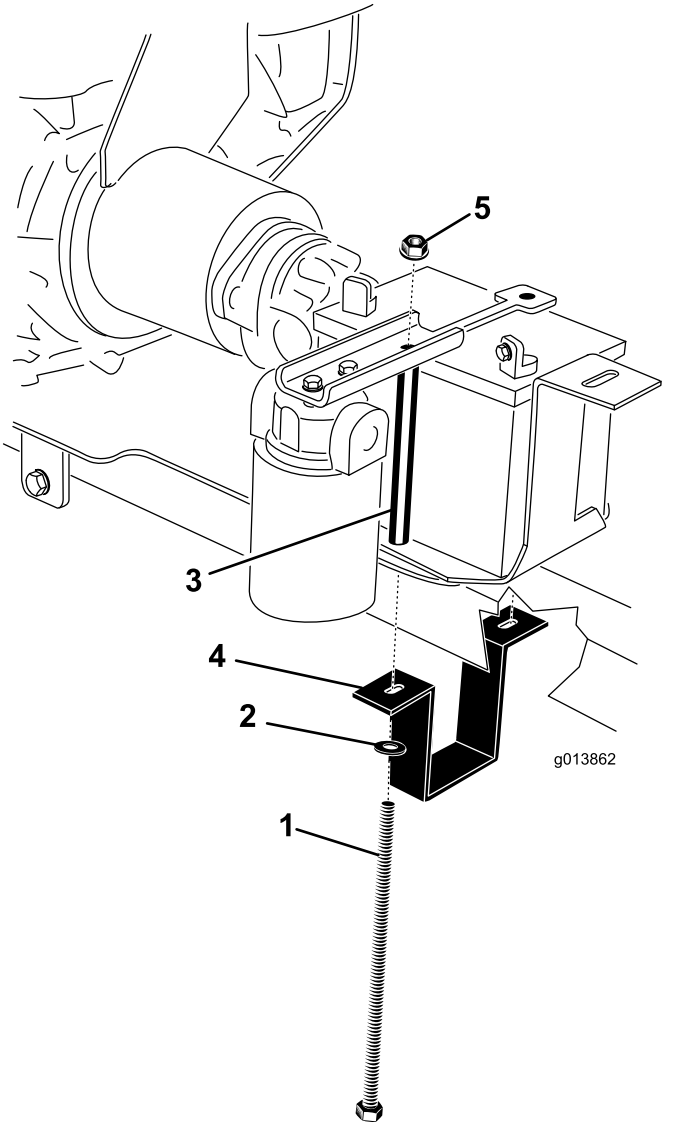


Figure 8

1. Boulon de batterie (2)
2. Rondelle (2)
3. Tube de boulon
4. Patte de fixation de batterie
5. Contre-écrou à embase (2)

Installation du système hydraulique

1. Déballez le guide-flexible, le flexible de retour hydraulique (flexible nº 3), le flexible d'aspiration hydraulique (flexible nº 4), 4 boulons (¼" x ¾") et 4 contre-écrous (¼").

   Remarque: Retirez le flexible qui est fixé pour l'expédition au guide-flexible, au flexible de retour, et au flexible d'aspiration hydrauliques.
2. À l'aide de deux boulons (1/4" x 3/4") et contre-écrous à embase, fixez le guide-flexible

au support sur le réservoir hydraulique (Figure 9).

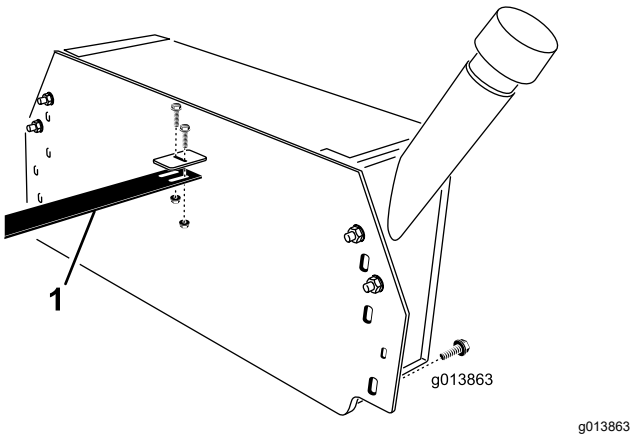


Figure 9

1. Guide-flexible

Remarque: Retirez les 2 boulons de la paroi arrière du châssis. Montez le réservoir avec les boulons que vous avez retirés.

3. Déballez 4 boulons (⅜" x 1") et contre-écrous en nylon. Soutenez le réservoir hydraulique par dessous et faites passer le guide-flexible et les flexibles hydrauliques nº 3 et nº 4 par le grand trou au centre de la paroi arrière du châssis, puis placez le réservoir hydraulique contre la paroi arrière du châssis. Fixez le réservoir hydraulique temporairement en place avec un serre-joint ou un boulon.

   Remarque: Le guide-flexible doit passer par le trou central à l'avant du châssis. Deux personnes peuvent être nécessaires pour effectuer cette opération.

4. Branchez les flexibles hydrauliques de retour (n° 3) et d'aspiration (n° 4) aux raccords correspondants du réservoir hydraulique.

   Remarque: Les flexibles nº 3 et 4 n'utilisent pas les mêmes raccords, aussi chaque flexible ne peut se brancher qu'au raccord correspondant sur le réservoir hydraulique.

   Remarque: Lors du montage des flexibles, vérifiez qu'ils sont suffisamment éloignés des roues.

5. Le guide-flexible doit reposer sur la patte partant du montant vertical du support de la batterie (Figure 10). Si les trous dans le guide-flexible ne correspondent pas aux trous dans la patte du support de batterie, vous pouvez ajuster la longueur du guide en desserrant les boulons qui le fixent au support du réservoir hydraulique et en le faisant coulisser en avant ou en arrière selon le cas.

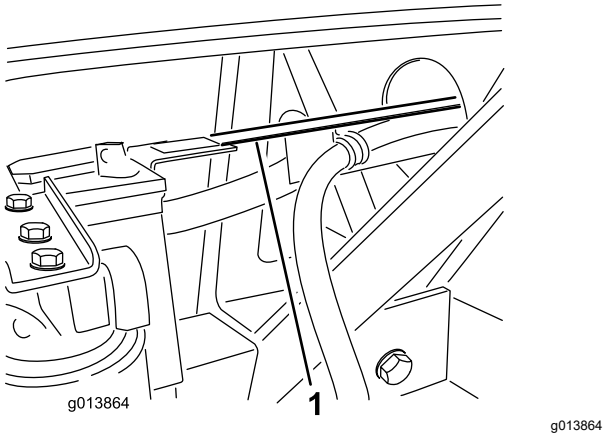


Figure 10

1. Guide-flexible

6. Fixez le guide-flexible à la patte du support de batterie avec 2 boulons (¼" x ¾") et contre-écrous à embase (Figure 10).
7. Montez le réservoir hydraulique sur la paroi arrière du châssis au moyen des boulons retirés précédemment, ainsi que des boulons (⅜" x 1"), contre-écrous en nylon, et rondelles plates du kit. Serrez les fixations.
8. Raccordez le flexible hydraulique nº 3 à la sortie du filtre (Figure 11).

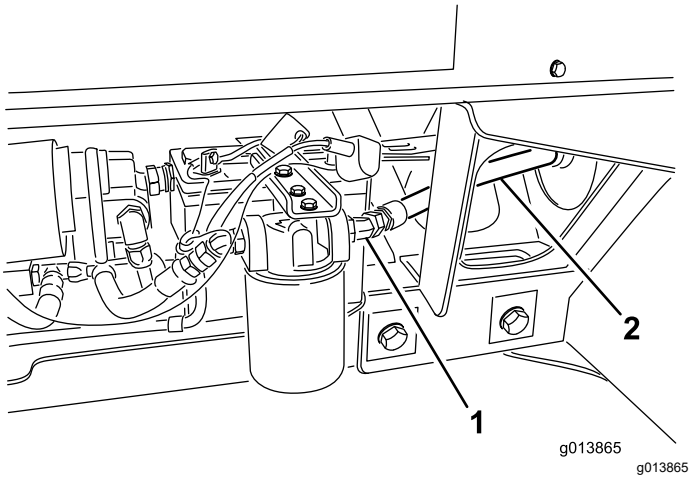


Figure 11

1. Sortie du filtre
2. Flexible hydraulique nº 3

9. Raccordez le flexible hydraulique nº 4 au côté aspiration de la pompe hydraulique (Figure 12).

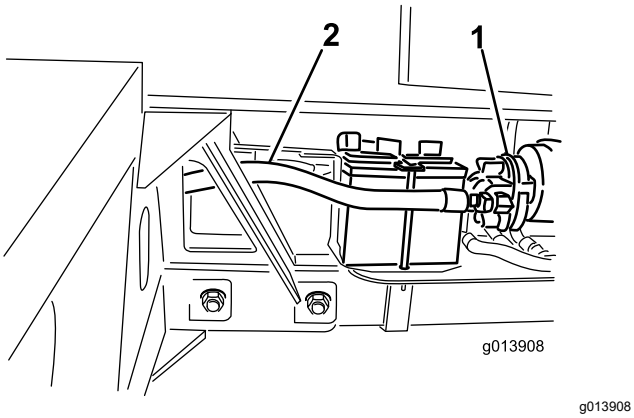


Figure 12

1. Pompe hydraulique
2. Flexible hydraulique nº 4

10. Sur la version SH (modèle 44701), retirez les fixations qui maintiennent le couvercle sur l'avant de la machine, et écartez le couvercle (Figure 13).

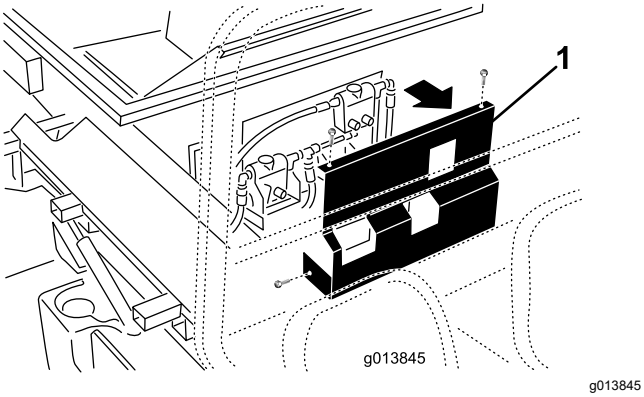


Figure 13

1. Couvercle

11. Identifiez les raccords de retour et de pression sur le modèle de base de la machine. Reportez-vous à la Figure 14 pour les versions SH et à la Figure 15 pour les versions EH.

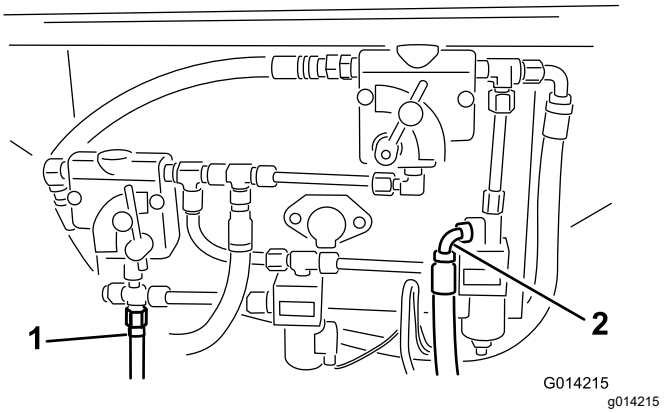


Figure 14
Version SH montrée

1. Pression
2. Retour

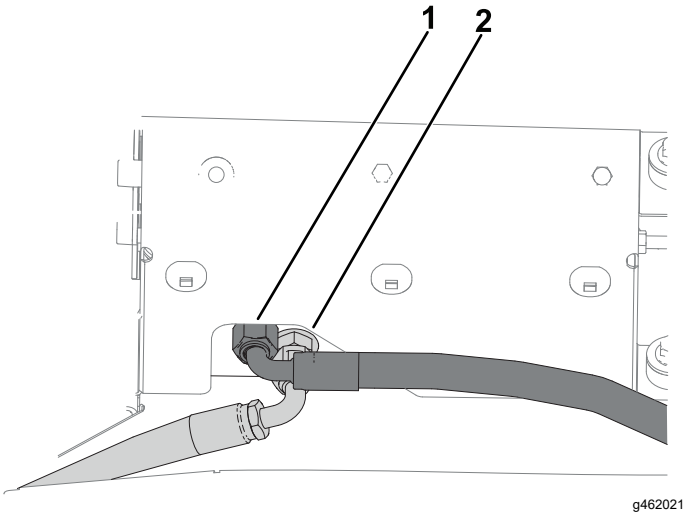


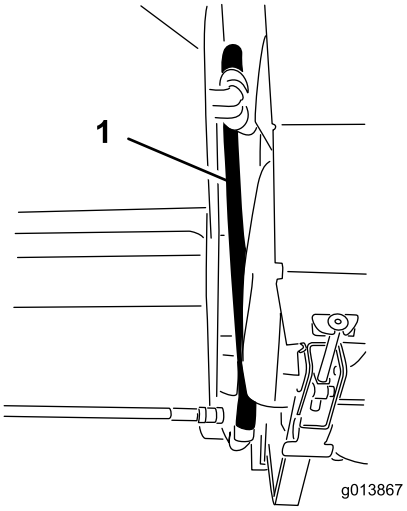
Figure 15
Version EH montrée

1. Retour
2. Pression

12. Si des flexibles de pression et de retour sont installé aux emplacements indiqués à la Figure 14 et la Figure 15, enlevez-les.

    Remarque: Ne mettez pas les flexibles en contact avec des pièces chaudes, coupantes, ou mobiles. Essayez de les éloigner autant que possible du silencieux.

13. Branchez les flexibles hydrauliques au panneau de commande hydraulique. Reportez-vous à la Figure 14 et la Figure 16 pour les versions SH et à la Figure 15 et la Figure 17 pour les versions EH.

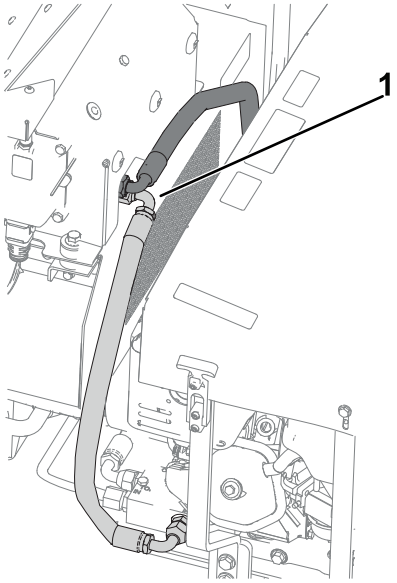


g013867

Figure 16

Version SH montrée

1. Acheminement des flexibles



g462022

Figure 17

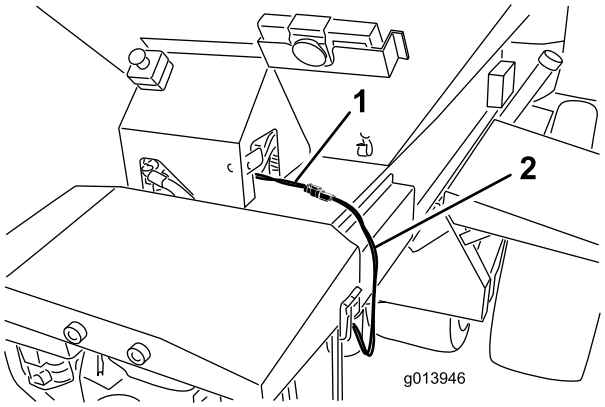
Version EH montrée

1. Acheminement des flexibles

14. Serrez tous les raccords hydrauliques et toutes les fixations.

Dernières opérations d'installation

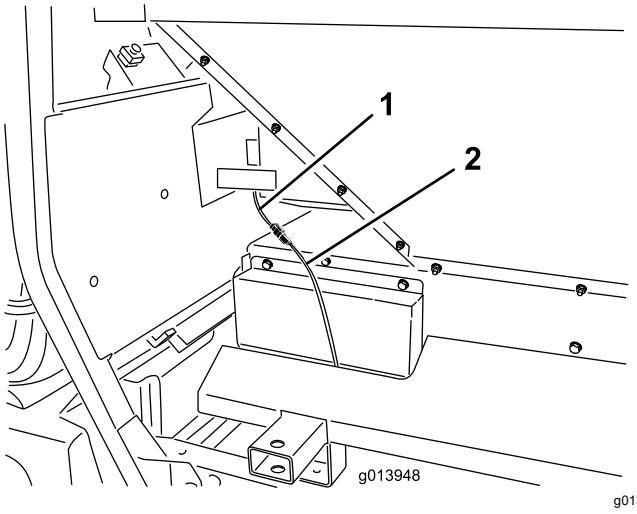
1. Reposez le Twin Spinner.
2. Connectez le câble noir et le câble noir pré-acheminé à la borne négative de la batterie, puis le câble blanc et le câble rouge pré-acheminé à la borne positive de la batterie.
3. Branchez le faisceau de câblage intermédiaire au connecteur de faisceau de la machine (Figure 18 ou Figure 19).



g013946

Figure 18

1. Faisceau électrique
2. Faisceau de câblage intermédiaire



g013948

Figure 19

1. Faisceau électrique
2. Faisceau de câblage intermédiaire

4. Versez environ 1 l d'huile moteur de viscosité correcte dans le carter avant de démarrer le moteur ; voir Contrôle du niveau, vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile (page 10).

   Important: **Le moteur ne contient pas d'huile à l'arrivée de l'usine ; n'essayez pas de démarrer le moteur avant d'avoir fait le plein d'huile, au risque de l'endommager.**

5. Contrôlez le niveau d'huile avant le tout premier démarrage du moteur ; voir Contrôle du niveau, vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile (page 10).

6. Remplissez le réservoir du liquide hydraulique correct ; voir Entretien du système hydraulique (page 11).

   Important: **Le système hydraulique ne sera complètement rempli de liquide qu'après sa mise en marche. Contrôlez le niveau de liquide hydraulique et faites l'appoint si nécessaire pour que le niveau soit correct après la première utilisation du système hydraulique.**

Utilisation

⚠ PRUDENCE

Coupez tous les systèmes de commande avant toute intervention sur le groupe hydraulique.

Contrôle du niveau, vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile

Important: **Le moteur est expédié *sans huile*. Reportez-vous au manuel du propriétaire du moteur pour tout renseignement complémentaire.**

À l'arrivée de l'usine, le moteur ne contient **pas** d'huile et doit donc être rempli d'environ 1 l d'huile avant le démarrage.

Contrôlez le niveau du liquide avant de mettre le moteur en marche pour la première fois, puis chaque jour.

Le moteur utilise une huile détergente de haute qualité de classe de service API (American Petroleum Institute) SJ, SL ou équivalent. La viscosité de l'huile doit être choisie en fonction de la température ambiante. La Figure 20 représente les viscosités préconisées en fonction des températures.

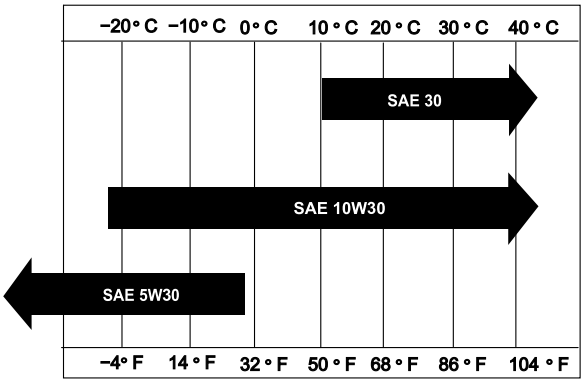


Figure 20

1. Positionnez la machine de sorte que le moteur soit de niveau.
2. Nettoyez la surface autour du bouchon de remplissage/jauge d'huile
3. Retirez le bouchon de remplissage-jauge d'huile en le tournant dans le sens antihoraire.

4. Essuyez la jauge sur un chiffon propre et remettez-la dans l'orifice de remplissage. Ne la vissez pas dans l'orifice.
5. Ressortez la jauge et contrôlez le niveau d'huile.
6. Si le niveau d'huile est près ou en dessous du repère inférieur sur la jauge, ajoutez une quantité suffisante d'huile pour faire monter le niveau jusqu'au repère supérieur.

   Important: **Ne remplissez pas le carter moteur excessivement.**
7. Contrôlez à nouveau le niveau d'huile moteur.
8. Remettez en place le bouchon de remplissage-jauge d'huile et essuyez l'huile éventuellement répandue.

Important: **Vérifiez que le niveau d'huile moteur est correct. Si ce n'est pas le cas, le démarreur fonctionnera mais le moteur ne pourra pas démarrer.**

Entretien du système hydraulique

La machine ne contient pas de liquide hydraulique à l'arrivée de l'usine ; vous devez donc la remplir de 33 L de liquide hydraulique de haute qualité. Contrôlez néanmoins le niveau du liquide hydraulique avant de mettre la machine en marche pour la première fois, puis tous les jours. Les liquides hydrauliques suivants sont recommandé :

Liquide « Toro Premium Transmission/Hydraulic Tractor Fluid » (liquide hydraulique/de transmission de haute qualité pour tracteur) (en bidons de 19 litres ou barils de 208 litres). Voir le catalogue de pièces ou un distributeur Toro pour les numéros de référence.)

Autres liquides possibles : si vous ne disposez pas du liquide Toro, vous pouvez utiliser d'autres liquides hydrauliques universels pour tracteur (UTHF) à base de pétrole à condition qu'ils soient conformes aux caractéristiques physiques et aux spécifications de l'industrie suivantes. L'utilisation de liquides synthétiques est déconseillée. Consultez votre distributeur de lubrifiants pour identifier un produit qui convient.

Important: **Le système hydraulique ne sera complètement rempli de liquide qu'après sa mise en marche. Contrôlez le niveau de liquide hydraulique et faites l'appoint si nécessaire pour que le niveau soit correct après la première utilisation du système hydraulique.**

Remarque: Toro décline toute responsabilité en cas de dommage causé par l'utilisation d'huiles de remplacement inadéquates. Utilisez uniquement des produits provenant de fabricants réputés qui répondent de leur recommandation.

Propriétés physiques :

Viscosité, ASTM D445	55 à 62 cSt à 40 °C 9,1 à 9,8 cSt à 100 °C
Indice de viscosité, ASTM D2270	140 à 152
Point d'écoulement, ASTM D97	-37 à -43 °C

Spécifications de l'industrie :

API GL-4, AGCO Powerfluid 821 XL, Ford New Holland FNHA-2-C-201.00, Kubota UDT, John Deere J20C, Vickers 35VQ25 et Volvo WB-101/BM

Remarque: De nombreux liquides hydrauliques sont presque incolores, ce qui rend difficile la détection des fuites. Un additif colorant rouge pour circuit hydraulique est disponible en bouteilles de 20 ml. Une bouteille suffit pour 15 à 22 litres d'huile hydraulique. Vous pouvez commander ces bouteilles chez les concessionnaires Toro agréés (réf. 44-2500).

Consignes de sécurité pour le carburant

- Faites preuve de la plus grande prudence quand vous manipulez du carburant, en raison de son inflammabilité et du risque d'explosion des vapeurs qu'il dégage.
- Éteignez cigarettes, cigares, pipes et autres sources d'étincelles.
- Utilisez exclusivement un bidon à carburant homologué.
- N'enlevez pas le bouchon du réservoir de carburant et n'ajoutez pas de carburant pendant que le moteur tourne ou est encore chaud.
- N'ajoutez pas de carburant et ne vidangez pas le réservoir dans un local fermé.
- Ne rangez pas la machine ni les bidons de carburant à proximité d'une flamme nue, d'une source d'étincelles ou d'une veilleuse, telle celle d'un chauffe-eau ou autre appareil.
- Si vous renversez du carburant, ne mettez pas le moteur en marche. Évitez toute source possible d'inflammation jusqu'à dissipation complète des vapeurs de carburant.

Remplissage du réservoir de carburant

Capacité du réservoir de carburant : 6,1 l

Carburant recommandé :

- Pour assurer le fonctionnement optimal de la machine, utilisez uniquement de l'essence sans plomb propre et fraîche (stockée depuis moins

d'un mois) ayant un indice d'octane de 87 ou plus (méthode de calcul [R+M]/2).

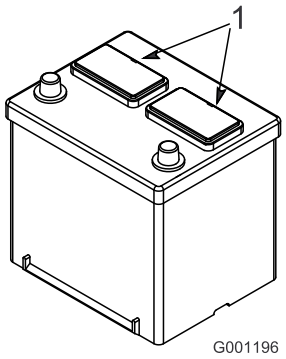
- Éthanol : De l'essence contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (essence-alcool) ou 15 % de MTBE (éther méthyltertiobutylique) par volume peut être utilisée. L'éthanol et le MTBE sont deux produits différents. L'utilisation d'essence contenant 15 % d'éthanol (E15) par volume n'est pas agréée. N'utilisez jamais d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol par volume, comme E15 (qui contient 15 % d'éthanol), E20 (qui contient 20 % d'éthanol) ou E85 (qui contient jusqu'à 85 % d'éthanol). L'utilisation d'essence non agréée peut entraîner des problèmes de performances et/ou des dommages au moteur qui peuvent ne pas être couverts par la garantie.
- N'utilisez pas d'essence contenant du méthanol.
- Ne stockez pas le carburant dans le réservoir ou dans des bidons de carburant pendant l'hiver, à moins d'utiliser un stabilisateur de carburant.
- N'ajoutez pas d'huile à l'essence.

Activation et charge de la batterie

Utilisez de l'électrolyte (densité 1,265) pour le premier remplissage de la batterie.

1. Nettoyez le dessus de la batterie puis retirez les bouchons d'aération (Figure 21).

   Important: **N'ajoutez pas d'électrolyte dans la batterie directement sur la machine. Vous risqueriez d'en renverser et de causer de la corrosion.**

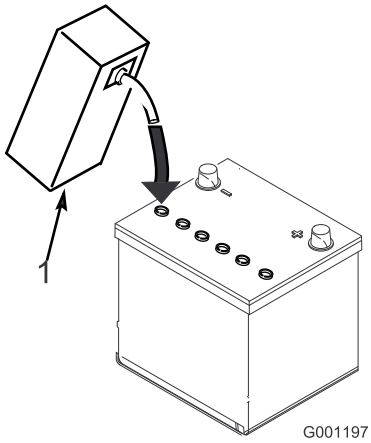


g001196

Figure 21

1. Bouchons d'aération

2. Versez de l'électrolyte avec précaution dans chaque élément jusqu'à ce que les plaques soient recouvertes d'environ 6 mm de liquide (Figure 22).



g001197

Figure 22

1. Électrolyte

3. Attendez environ 20 à 30 minutes pour que les plaques aient le temps de s'imprégner d'électrolyte. Faites l'appoint au besoin pour faire monter le niveau de liquide à environ 6 mm en dessous du creux de remplissage (Figure 22).

⚠ ATTENTION

La batterie en charge produit des gaz qui peuvent exploser.

Ne fumez jamais à côté de la batterie et tenez-la à l'écart des flammes ou sources d'étincelles.

4. Raccordez un chargeur de 3 à 4 A aux bornes de la batterie. Chargez la batterie au régime de 3 à 4 ampères jusqu'à ce que la densité soit égale ou supérieure à 1,250 et la température soit égale ou supérieure à 16 ºC et que tous les éléments produisent du gaz librement.
5. Une fois la batterie chargée, débranchez le chargeur du secteur et des bornes de la batterie.

   Remarque: Une fois la batterie activée, ajoutez seulement de l'eau distillée pour compenser la perte normale de liquide. Toutefois, cela ne devrait pas être nécessaire avec les batteries sans entretien utilisées dans des conditions normales.

⚠ ATTENTION

Les bornes de la batterie ou les outils en métal sont susceptibles de causer des courts-circuits au contact des pièces métalliques du tracteur et de produire des étincelles. Les étincelles peuvent provoquer l'explosion des gaz de la batterie et vous blesser.

- **Lors de la mise en place ou du retrait de la batterie, évitez que les bornes touchent les parties métalliques du tracteur.**
- **Évitez de créer des courts-circuits entre les bornes de la batterie et les parties métalliques du tracteur avec des outils en métal.**

Conseils d'utilisation

- Accouplez la chape d'attelage au véhicule tracteur. Utilisez une goupille d'attelage haute résistance approuvée pour les véhicules tracteurs.
- Ouvrez le robinet d'arrivée de carburant, placez la commande d'accélérateur à mi-course, actionnez le starter et mettez le moteur en marche. Lorsque le moteur a démarré, coupez le starter et faites monter le régime moteur au maximum.
- Faites un essai de fonctionnement de la machine. Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuites hydrauliques et procédez à tout autre réglage nécessaire.
- Après avoir testé le système hydraulique, vérifiez le niveau de liquide hydraulique et faites l'appoint au besoin.

  Remarque: Assurez-vous que le boîtier de commande et aucun câble ne traîne sur le sol pendant le fonctionnement de la machine.

Remarques:

Remarques:

Déclaration d'incorporation

The Toro Company, 8111 Lyndale Avenue South, Bloomington, MN, USA déclare que la ou les machines suivantes sont conformes aux directives mentionnées, lorsqu'elles sont montées en respectant les instructions jointes sur certains modèles Toro comme indiqué dans les Déclarations de conformité pertinentes.

N° de modèle	N° de série	Description du produit	Description de la facture	Description générale	Directive
44713	315000001 et suivants	Groupe hydraulique	PROPASS HYD POWER PACK	Groupe hydraulique	2006/42/CE

La documentation technique pertinente a été réunie comme exigé par la Partie B de l'Annexe VII de la directive 2006/42/CE.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La méthode de transmission sera électronique.

Cet équipement ne sera pas mis en service avant d'avoir été incorporé dans les modèles Toro agréés conformément à la Déclaration de conformité associée et à toutes les instructions, ce qui permettra de le déclarer conforme à toutes les directives pertinentes.

Certifié :



Tom Langworthy
Directeur technique
8111 Lyndale Ave. South
Bloomington, MN 55420, USA
Mars 25, 2024

Représentant autorisé :

Marcel Dutrieux
Manager European Product Integrity
Toro Europe NV
Nijverheidsstraat 5
2260 Oevel
Belgium

UK Declaration of Incorporation

The Toro Company, 8111 Lyndale Ave. South, Bloomington, MN, États-Unis, déclare que la ou les machines suivantes sont conformes à la réglementation mentionnée, lorsqu'elles sont montées en respectant les instructions jointes sur certains modèles Toro comme indiqué dans les Déclarations de conformité pertinentes.

N° de modèle	N° de série	Description du produit	Description de la facture	Description générale	Directive
44713	315000001 et suivants	Groupe hydraulique	PROPASS HYD POWER PACK	Groupe hydraulique	S.I. 2008 nº 1597

La documentation technique pertinente a été réunie conformément aux exigences de l'Annexe 10 de la directive S.I 2008 nº 159.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La méthode de transmission sera électronique.

Cet équipement ne sera pas mis en service avant d'avoir été incorporé dans les modèles Toro agréés conformément à la Déclaration de Conformité associée et à toutes les instructions, ce qui permettra de le déclarer conforme à toutes les réglementations pertinentes.

This declaration has been issued under the sole responsibility of the manufacturer.
The object of the declaration is in conformity with relevant UK legislation.

Représentant autorisé :

Marcel Dutrieux
Manager European Product Integrity
Toro U.K. Limited
Spellbrook Lane West
Bishop's Stortford
CM23 4BU
United Kingdom

Tom Langworthy
Directeur technique
8111 Lyndale Ave. South
Bloomington, MN 55420, USA
Mars 25, 2024

Proposition 65 de Californie – Information concernant cet avertissement

En quoi consiste cet avertissement ?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :

AVERTISSEMENT : Cancer et troubles de la reproduction – www.p65Warnings.ca.gov.

Qu'est-ce que la Proposition 65 ?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D'autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu'un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur https://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu'une société a soit (1) évalué l'exposition et conclu qu'elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif » ; soit (2) choisi d'émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d'une substance chimique de la liste, sans tenter d'en évaluer l'exposition.

Cette loi s'applique-t-elle partout ?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentations, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

Quelles différences entre les avertissements de Californie et les limites fédérales ?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances nécessitent d'afficher un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux largement inférieurs à ceux imposés par les exigences fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d'avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

Pourquoi tous les produits similaires ne portent-ils pas cet avertissement ?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu'il ne l'est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu'une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d'utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d'autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65 ; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

Pourquoi cet avertissement apparaît-il sur les produits Toro ?

Toro a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'informations possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Toro fournit des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition avec les produits Toro puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », par mesure de précaution, Toro a décidé de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, la société Toro pourrait être poursuivie en justice par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc assujettie à d'importantes pénalités.

La garantie professionnelle générale des produits Toro

Garantie limitée de deux ans

Conditions et produits couverts

The Toro Company et sa filiale, Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, certifient conjointement que votre produit professionnel Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de deux ans ou 1 500 heures de service*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.
* Produit équipé d'un compteur horaire.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits professionnels ou au Concessionnaire de produits professionnels agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits professionnels ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Toro Commercial Products Service Department
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis

+1–952–888–8801 ou +1–800–952–2740
Courriel : commercial.warranty@toro.com

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du Produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le *Manuel de l'utilisateur*. Ne pas effectuer les entretiens et réglages requis peut constituer un motif de rejet d'une réclamation au titre de la garantie.

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque. Une garantie séparée peut être fournie par le fabricant de ces accessoires.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés. Les réclamations au titre de la garantie pourront être refusées si vous ne respectez pas le programme d'entretien recommandé pour votre produit Toro et énoncé dans le *manuel de l'utilisateur*.
- Les défaillances du Produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces non durables, sauf si elles sont défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement : plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, galets et roulements (étanches ou graissables), contre-lames, bougies, roues pivotantes et roulements, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses et clapets antiretour, etc.
- Les défaillances dues à une influence extérieure. Les conditions constituant une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de carburants, liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, ou produits chimiques, etc. non agréés.
- Les défaillances ou mauvaises performances causées par l'utilisation de carburants (essence, gazole ou biodiesel par exemple) non conformes à leurs normes industrielles respectives.
- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux.
- L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayés, etc.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Garantie de la batterie ion-lithium à décharge complète :

Les batteries ion-lithium à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. À mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Le remplacement des batteries, aux frais du propriétaire, peut être nécessaire au cours de la période de garantie normale du produit. Remarque (batterie ion-lithium seulement) : une batterie ion-lithium est couverte uniquement par une garantie pièces au prorata de la 3e à la 5e année, basée sur la durée de service et les kilowatts heures utilisés. Reportez-vous au *Manuel de l'utilisateur* pour tout renseignement complémentaire.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant. Toutes les garanties implicites relatives à la qualité marchande et à l'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse.

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Note concernant la garantie du moteur :

Le système antipollution de votre Produit peut être couvert par une garantie séparée répondant aux exigences de l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et/ou de la direction californienne des ressources atmosphériques (CARB). Les limitations d'heures susmentionnées ne s'appliquent pas à la garantie du système antipollution. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration de garantie de conformité à la réglementation antipollution fournie avec votre produit ou figurant dans la documentation du constructeur du moteur.

Pays autres que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, adressez-vous à l'importateur Toro.



Count on it.